

Constitution / SAS / KEMET CONSTRUCTION

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / AJL@LCG.GP

12 janvier 2024

Annonce n°2024/01/3

Par acte sous seing privé en date du 04 avril 2022, il a été constitué une Société par actions simplifiée au capital de 10 000 €, dénommée :

KEMET CONSTRUCTION

Objet principal : seule ou en co-traitance d'œuvrer dans tous les métiers du bâtiment et des travaux publics.

Siège Social : 36 impasse Antigues, Morne Caruel les Abymes (97139)

Durée : 99 ans

Capital social : 10 000 Euros

Président : Patrick Détour, Impasse Antigues, Morne Caruel 97139 Les Abymes

Exercice social : 01/01 au 31/12, le premier sera arrêté au 31/12/2023.

RCS de Pointe-à-Pitre

Pour insertion, Le Président.